

RÈGLEMENT NATATION COURSE

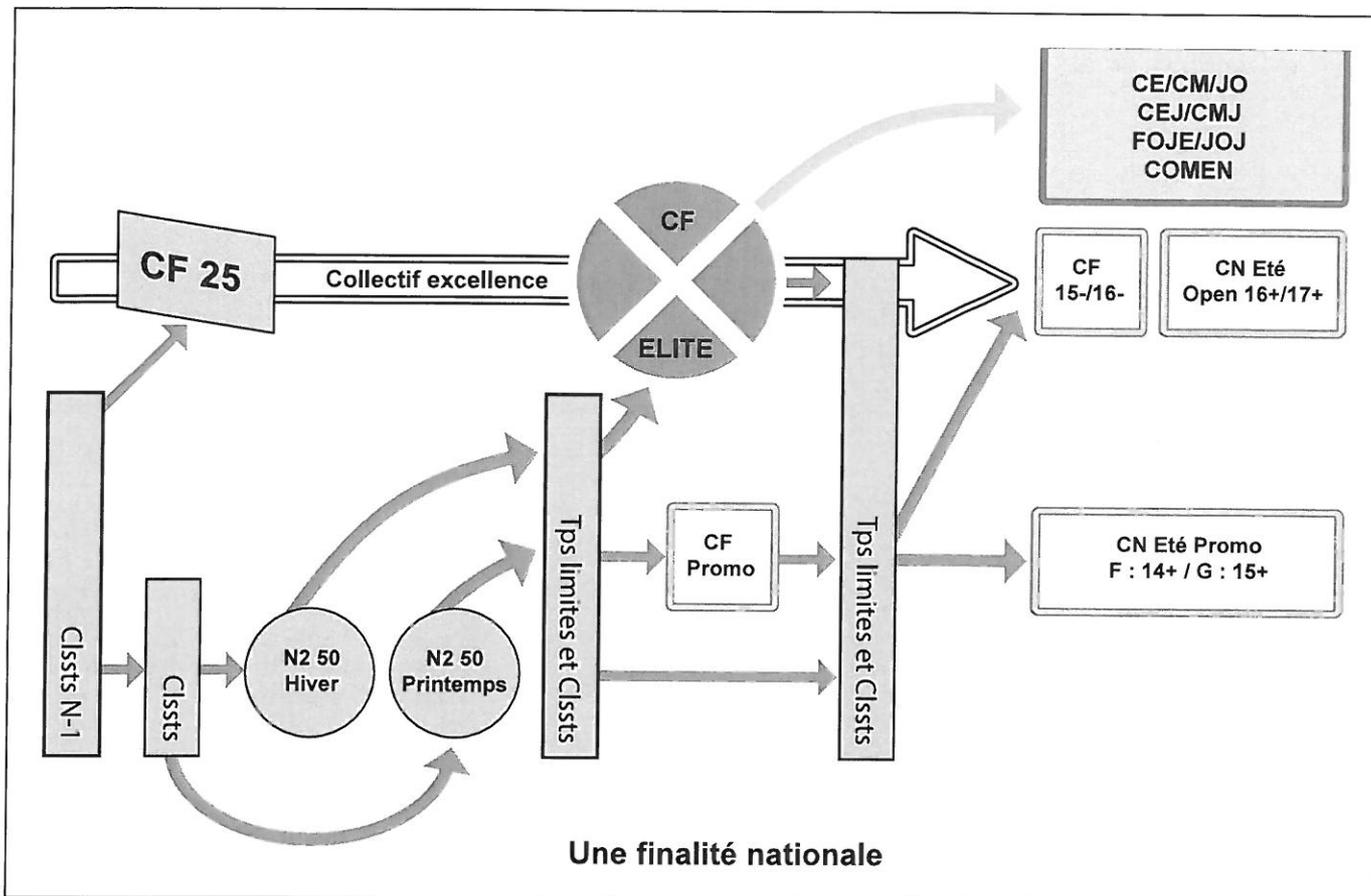
Le circuit FFN Golden Tour

Dates : les 27, 28 et 29 janvier 2017 (lieu à désigner) ; les 3, 4 et 5 mars 2017 (lieu à désigner) ; les 28, 29 et 30 avril 2017 (lieu à désigner).

Population ciblée : les nageurs du collectif excellence.

Population protégée : il n'y aura plus de population protégée. Ces rencontres de haut niveau doivent inciter les nageurs à venir rechercher une confrontation internationale en France.

Le parcours national promotionnel



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours national promotionnel.

Nouveauté de l'olympiade Tokyo 2017-2020, le parcours national promotionnel offre un niveau de confrontation intermédiaire entre les niveaux international et national. L'accès se fait à partir des championnats de Nationale 2 HIVER (programmés à la fin du premier trimestre sportif) et /ou PRINTEMPS (programmés 4 semaines avant le championnat de France Élite), et/ou des championnats régionaux été.

Championnat de France promotionnel

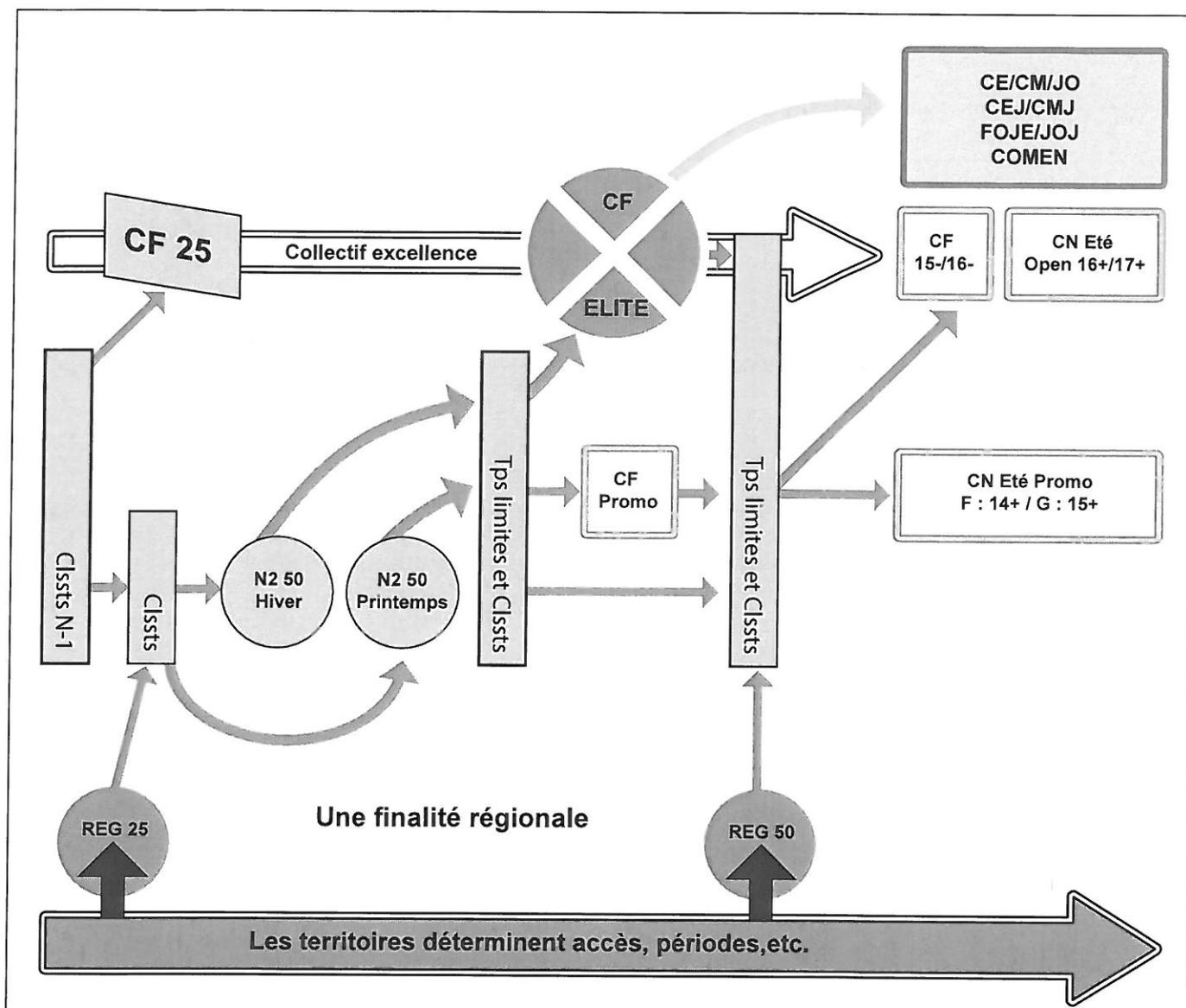
Ce championnat se déroule sur 4 jours. L'accès se fait à partir des championnats N2, les nageurs sont qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

Le critérium national promotionnel été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

Ce critérium se déroule sur 4 jours. L'accès se fait à partir des championnats N2 et des championnats régionaux été, les nageurs sont qualifiés via un classement par épreuve sur la saison en cours (sous réserve d'avoir réalisé un temps limite dans l'épreuve).

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Le parcours territorial à finalité nationale



Ce schéma présente l'architecture générale du parcours territorial à finalité nationale.

En complément du collectif excellence, pour participer aux événements nationaux, les nageurs devront s'inscrire dans une dynamique de qualification avec un passage obligatoire par le niveau interrégional à partir des championnats de Nationale 2 HIVER (programmés à la fin du premier trimestre sportif) et /ou PRINTEMPS (programmés 4 semaines avant le championnat de France Élite), et/ou des championnats régionaux été.

Les championnats N2 Hiver et Printemps

L'accès à ce parcours se fait en deux temps :

- 1 - À partir des performances de l'année précédente réalisées lors de compétitions de référence nationale. Un classement pour chaque interrégion sera réalisé.
- 2 - À l'issue des championnats régionaux 25m, ce classement sera actualisé.

Ensuite, chaque interrégion détermine le nombre de nageurs qualifiés par épreuve (classement et temps limite).

Les championnats Régionaux 25 m

Les conditions de participation sont laissées à l'initiative des régions.

Ces championnats permettent aux nageurs d'intégrer et d'actualiser le classement interrégional qualificatif.

Les championnats régionaux été

Chaque comité régional, en cohérence avec le programme interrégional, organise ses championnats. C'est une compétition de référence qui constitue la dernière possibilité d'accéder au classement national qualificatif aux événements nationaux.

L'accès à cette compétition est laissé à l'initiative des comités régionaux.